

MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRES**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

DE : Monsieur Christopher Skeete
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Le 28 mai 2026

TITRE : Politique internationale du Québec : Un Québec fiable dans un monde en bouleversement

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Contexte

Conformément à la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le ministre des Relations internationales et de la Francophonie a le pouvoir d'élaborer une politique de l'action internationale du Québec : « [II] élabore, en collaboration avec les ministères concernés, une politique en matière de relations internationales, la propose au gouvernement et s'assure de sa mise en œuvre. Cette politique doit favoriser le rayonnement du Québec et son développement, notamment sur les plans commercial, culturel, économique, politique et social. » (art. 11.1)

Depuis 2017 et 2019, années de parution de la dernière politique et de la Vision internationale du Québec, l'ordre international a beaucoup changé.

Le monde se fragmente en différents pôles d'influence. Chaque État réévalue ses intérêts de même que ses alliés naturels et potentiels. Les alliances se redessinent, tandis que les impératifs de sécurité rejoignent ou prennent le pas sur les questions commerciales. La dépendance aux chaînes d'approvisionnement éloignées, constatée lors de la pandémie COVID-19, constitue une vulnérabilité malgré les économies réalisées. Leur sécurisation et celle des principales routes marchandes sont à l'ordre du jour des États. L'obstruction des voies maritimes (80 % des échanges) met instantanément sous tension l'économie internationale.

Dès 2024, un processus de consultation s'est engagé pour l'élaboration d'une nouvelle politique internationale. Le 5 mai 2026, dans le discours d'ouverture de la 3^e session de la 43^e législature, la première ministre a indiqué que « le Québec doit, coûte que coûte, promouvoir et défendre ses propres intérêts à l'international. On doit le faire par nous-mêmes et pour nous-mêmes. » Elle a donné le mandat au ministre des Relations internationales et de la Francophonie de déposer une nouvelle politique internationale du Québec.

2- Raison d'être de l'intervention

Face au nouveau contexte mondial, il convient d'adapter l'action internationale du Québec. Le monde traverse plusieurs bouleversements, qu'ils soient de nature géopolitique, sécuritaire, commerciale, technologique ou énergétique.

Au cours des décennies marquées par la mondialisation, le Québec et le Canada ont mis l'accent sur les négociations commerciales et les relations économiques. Bénéficiant d'un partenariat stable et prévisible en Amérique du Nord, qui englobait aussi l'Atlantique et l'Europe, et d'un rapport plus éloigné avec l'Indopacifique, le Canada et le Québec faisaient face à un contexte géopolitique dont ils n'avaient peu ou pas à se préoccuper. Cette époque est révolue, ce qui oblige le Québec à revoir sa stratégie.

La fragmentation de l'ordre international politique et économique et les défis posés par la nouvelle posture américaine obligent le Québec à mettre à jour sa lecture stratégique dans le monde.

La Politique internationale fait de la diversification des marchés une priorité qui concerne chacun des territoires couverts par le gouvernement québécois à l'étranger. Elle est nécessaire pour doter le Québec d'une stratégie cohérente et actualisée. Les grands bouleversements en cours doivent être envisagés non pas seulement comme des défis, mais comme des occasions d'adapter nos relations internationales, nos alliances stratégiques et nos partenariats économiques.

3- Objectifs poursuivis

- Adopter une politique internationale qui tienne compte du nouveau contexte mondial : Les bouleversements en cours et la nouvelle posture du partenaire américain exigent une mise à jour de l'action internationale du Québec.
- Faire de cette nouvelle politique un instrument-phare pour l'action internationale du gouvernement du Québec : Dans les années 1960, comme État fédéré, le Québec a été précurseur en investissant la scène internationale. Grâce à plus d'un demi-siècle de relations diplomatiques, il se présente comme un partenaire fiable, en position de renforcer son action internationale sur tout ce qui touche son intérêt national.
- Faire la promotion de l'expertise québécoise et du réseau de représentations du Québec à l'étranger : Le Québec doit pouvoir s'appuyer sur ses atouts, ses grandes institutions et ses entreprises. La variété des liens établis par sa diplomatie est essentielle pour tirer pleinement profit de son potentiel dans le cadre du nouveau contexte mondial.

4- Proposition

La nouvelle politique repose sur un principe phare : l'intérêt national.

La doctrine Gérin-Lajoie demeure la clé de voûte de l'action internationale du Québec. À la lumière du nouveau contexte mondial, et du chemin parcouru depuis près de 60 ans, une évolution s'impose. Le Québec doit aujourd'hui se prononcer et agir en tant qu'État sur toute matière qui affecte son intérêt national.

La notion d'intérêt national ne saurait faire l'objet d'une définition exhaustive et universelle qui s'appliquerait à l'ensemble des États. Par essence, son contenu varie non seulement d'un État à l'autre, mais aussi dans le temps.

L'intérêt national du Québec va au-delà de ses compétences législatives et s'étend à l'ensemble des questions ayant une incidence sur sa prospérité, son épanouissement culturel et linguistique, ainsi que la protection et l'intégrité de l'État et du territoire. Le Québec fait de surcroît une lecture qui lui est propre de toute question internationale susceptible de le concerner. En raison de son caractère distinct, le Québec « joue un rôle particulier au plan international » et « fait valoir sa voix », comme le précise l'Accord entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada relatif à l'UNESCO. Il s'exprimera dorénavant sur toute question touchant ses intérêts, là où ceux-ci le justifient, tout en maintenant le dialogue avec les interlocuteurs qu'il juge incontournables dans l'avancement de ses priorités.

Le nouveau contexte mondial commande au Québec, d'une part, de diversifier ses échanges et s'implanter davantage dans des marchés en émergence, en privilégiant les puissances moyennes aux vues similaires et, d'autre part, de contribuer à titre de partenaire fiable au renforcement industriel et sécuritaire de l'Amérique du Nord.

La nouvelle Politique internationale du Québec se déploie ainsi autour de 3 axes :

Axe 1 : Diversification commerciale

L'action internationale du Québec a pris un virage économique marqué. Le Québec doit s'appuyer sur ses atouts pour déployer une force de frappe, en intensifiant ses missions et en mobilisant ses grandes institutions et les entreprises, pour faire valoir son intérêt national. Une nation prospère et résiliente se reflète notamment dans sa capacité à gérer de manière autonome le plein potentiel de ses partenariats, de ses ressources et de son territoire, dans le but d'en maximiser les bénéfices pour elle-même. Malgré les vents contraires, le Québec possède tous les atouts pour être présent, actif et déterminé à faire entendre sa voix et à défendre ses intérêts sur la scène internationale :

- une économie de pointe (aéronautique, technologies propres, zones d'innovation, universités);
- des ressources naturelles et bioalimentaires stratégiques (hydro-électricité, MCS, production agricole, transformation alimentaire);
- de la culture et de la créativité (numérique, Francophonie);
- le corridor du Saint-Laurent (rôle stratégique des ports, connexion Grands-Lacs)
- un cadre favorable aux occasions d'affaires.

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- promouvoir et positionner ses intérêts économiques directement auprès des États-Unis et de ses autres partenaires commerciaux, tout en améliorant la coordination avec le gouvernement fédéral;
- diversifier activement ses marchés d'exportation et bâtir des partenariats ailleurs dans les Amériques, en Europe, en Indopacifique et en Afrique et au Moyen-Orient;
- affirmer son autorité sur l'ensemble de ses ressources naturelles, ses minéraux critiques et stratégiques de même que les ressources du corridor du Saint-Laurent;
- anticiper les risques économiques et défendre ses entreprises en mobilisant son réseau international dans les chaînes de valeurs stratégiques;

- saisir les opportunités et les retombées économiques en lien avec les investissements internationaux majeurs.

Axe 2 : Renouvellement diplomatique au service des intérêts québécois

Dans un environnement international imprévisible, le Québec doit à la fois préserver ses marchés actuels en Amérique du Nord et en développer de nouveaux.

États-Unis et Amériques : Préserver les acquis aux États-Unis et agir sur le continent

Préserver les marchés aux États-Unis et privilégier le niveau des États sur le plan des relations politiques. Développer les échanges ailleurs dans les Amériques en commençant par le Mexique.

Travailler à la sécurité du Québec et du territoire nord-américain

La sécurité dans toutes ses déclinaisons, y compris transfrontalière, est une dimension indissociable de l'intérêt national du Québec.

France et Europe : Propulser les échanges

Approfondir la relation sur le plan économique, notamment à travers la promotion de l'Accord économique et commercial global. Le secteur de la défense (programme Agir pour la sécurité de l'Europe - SAFE) ouvrira de nouvelles opportunités. Développer les relations avec les pays du Nord et de l'Est.

Indopacifique : Diversifier les échanges

Les partenaires prioritaires sont le Japon et la Corée du Sud. Développer les relations avec les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Présence maintenue en Chine et en Inde en privilégiant les partenariats sélectifs.

Afrique et Moyen-Orient : S'engager davantage

La croissance y est forte, tant économiquement que démographiquement. Posture de réciprocité privilégiant le commerce et particulièrement celui des services à valeur ajoutée.

Multilatéralisme, transition énergétique et climatique, Arctique

Les organisations internationales demeureront un lieu stratégique où les États fédérés bénéficieront d'occasions croissantes. La transition énergétique représente une occasion de renforcer la compétitivité, la résilience économique et la sécurité énergétique du Québec. La gouvernance et la mise en valeur de l'Arctique deviennent des questions d'intérêt pour le Québec.

Coopération internationale

Le Québec entend préserver sa tradition de coopération internationale, tout en l'adaptant aux exigences du nouveau contexte et en se concentrant sur des thématiques où le Québec dispose d'expertise reconnues.

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- parler d'État à État des enjeux liés à la sécurité du territoire, à la protection des Québécoises et des Québécois et à l'espace frontalier;

- s'exprimer sur la sécurité continentale, l'ingérence étrangère, la cybersécurité, la gouvernance arctique ainsi que la lutte contre le piratage et le vol de la propriété intellectuelle;
- exiger d'être impliqué étroitement dans l'élaboration des positions, les négociations et la mise en œuvre des traités internationaux qui le concernent, à l'exemple des accords économiques ou ayant une incidence sur son immigration, et ce en veillant à ce que la politique étrangère du Canada reflète les intérêts québécois;
- refuser de mettre en œuvre tout traité pour lequel il juge insuffisante sa participation aux négociations et/ou la prise en compte de ses intérêts;
- bâtir des coalitions avec des nations partenaires dont les positions convergent avec les siennes, que ce soit dans les Amériques, en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient ou dans l'Indopacifique;
- renforcer sa présence dans les forums multilatéraux pertinents pour y faire entendre sa voix, notamment par l'entremise de sa délégation à Bruxelles, où il doit agir davantage auprès des institutions européennes et de l'OTAN;
- aligner davantage son action en matière d'aide au développement sur ses priorités diplomatiques.

Axe 3 : Affirmation de l'identité du Québec

Dans la poursuite de son intérêt national, le Québec entend affirmer davantage sa personnalité sur la scène internationale.

Rayonnement de la nation québécoise

Le Québec fera la promotion active de sa langue et de sa culture, qui fondent son modèle de société en conformité avec ses valeurs.

Francophonie et langue française

Le Québec poursuivra son leadership en Francophonie et à l'UNESCO dans le combat pour la diversité des expressions culturelles et la découvrabilité des contenus francophones, tout en tirant mieux profit de l'écosystème de la Francophonie économique. La protection et la promotion du français font partie intégrante de l'intérêt national du Québec, lequel entend en assurer l'arrimage avec ses objectifs internationaux.

Diplomatie scientifique

Le gouvernement appuiera la participation des chercheuses et chercheurs québécois aux travaux des instances internationales, le rayonnement des chaires et des publications scientifiques en français, ainsi que le développement de partenariats stratégiques avec les universités et les centres de recherche des pays prioritaires.

Culture, villes et régions, jeunesse et tourisme

La culture est l'une des principales cartes de visite du Québec à l'étranger. Les municipalités et les municipalités régionales de comté jouent un rôle grandissant sur la scène internationale. La mobilité des jeunes est un catalyseur d'innovation et un instrument d'influence. La prospérité du tourisme au Québec reposera plus que jamais sur sa notoriété internationale afin d'augmenter le nombre de visiteurs.

Dorénavant, lorsque son intérêt national sera concerné, le Québec va notamment :

- utiliser son réseau de représentations à l'étranger et dans le reste du Canada pour faire rayonner et défendre partout dans le monde la culture, la langue et les valeurs qui fondent son modèle de société;
- s'exprimer au sein de la Francophonie et faire valoir sa voix à l'UNESCO pour défendre la diversité des expressions culturelles et la découvrabilité des contenus francophones;
- assurer un leadership au sein de la Francophonie institutionnelle et promouvoir activement le français comme langue internationale;
- partager son expertise avec des gouvernements qui adhèrent à des principes fondamentaux similaires aux siens et agir pour contrer la désinformation sur ses politiques publiques;
- mobiliser ses jeunes, son milieu scientifique et universitaire, sa diaspora, son réseau international et l'Institut de la diplomatie pour porter l'identité québécoise dans le monde.

En résumé, le contexte mondial actuel incite le Québec à diversifier ses échanges et à cultiver une large gamme de partenaires partout dans le monde. Le risque doit être évalué de façon continue, en tirant profit des occasions lorsque les intérêts du Québec coïncident avec ceux de ses partenaires. Les puissances moyennes aux objectifs similaires doivent être privilégiées, aussi bien dans une perspective bilatérale que multilatérale. Les États-Unis, principal partenaire du Québec, demeurent prioritaires, tandis qu'une action intensive au niveau des États fédérés doit se poursuivre, pour préserver les acquis et renforcer les relations.

5- Autres options

Le projet de Politique proposée incarne les fondements sur lesquels reposent désormais l'action internationale et doit être considéré comme le prolongement et l'élargissement de la doctrine Gérin-Lajoie. Toutefois, l'élaboration d'une nouvelle Vision internationale ou d'une stratégie internationale auraient aussi pu être envisagées, mais ces options n'ont pas été retenues parce qu'elles s'articulent sur des actions concrètes et souvent plus limitées dans le temps. La volonté de cette politique est de s'inscrire dans la durée, tout comme la doctrine Gérin-Lajoie.

Par ailleurs, la politique aurait pu comporter des mesures spécifiques, mais cette option n'a pas été retenue, d'une part pour assurer la pérennité du document, mais aussi pour travailler de concert avec les ministères partenaires de l'action internationale à la mise en place de mesures qui s'adaptent au contexte géopolitique mondial. Cette façon de faire permet d'accroître l'agilité de l'action du gouvernement pour s'adapter, lorsque nécessaire.

6- Évaluation intégrée des incidences

La mise à jour de la lecture stratégique du Québec dans le monde aura un impact dans la définition des priorités et des enjeux auprès de ses partenaires, ici et à l'étranger.

La PIQ devrait avoir un impact positif sur l'image de marque du Québec, en démontrant la capacité du Québec à adapter son action au nouveau contexte mondial. D'un point de vue économique, les orientations de la PIQ visent des objectifs clairs, notamment en matière de diversification et de consolidation des échanges, de même qu'en ce qui a trait à la mise en valeur des ressources et atouts québécois. Enfin, en matière de gouvernance, plusieurs orientations visent à renforcer les relations intergouvernementales, la diplomatie municipale et, de manière générale, les relations internationales du Québec.

Les impacts directs sur les citoyens sont limités. Les jeunes continueront à bénéficier des programmes liés à la mobilité jeunesse.

Aucune des orientations proposées n'implique d'incidences requérant une analyse d'impact réglementaire.

Les impacts directs au niveau environnemental et territorial sont nuls.

7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes

L'élaboration de la PIQ s'est appuyée sur des consultations et échanges réguliers avec les intervenants des ministères et organismes à différents niveaux. Des consultations de plus d'une centaine de partenaires ont aussi été réalisées à Québec et Montréal, en mai et juin 2024. Des rencontres bilatérales ont également été effectuées auprès de partenaires externes, d'experts et de personnalités publiques qui gravitent dans l'écosystème des relations internationales et des milieux économiques.

Ces consultations ont nourri les travaux du Ministère et ont été déterminantes pour le choix des orientations de la PIQ. De manière générale, il est ressorti des consultations un besoin de joindre les efforts de chacun face à un monde aux nombreuses opportunités, mais de plus en plus compétitif, notamment en raison de la nouvelle configuration induite par la nouvelle posture américaine.

8- Mise en œuvre, suivi et évaluation

La mise en œuvre de la PIQ se fera avec les effectifs en place au ministère des Relations internationales et de la Francophonie ainsi que dans les ministères et organismes concernés par l'action internationale du Québec. De nouveaux outils d'aide ou d'information pour le réseau du Québec à l'étranger ainsi que pour les clientèles visées seront créés, le cas échéant, et certains outils existants seront mis à jour pour refléter les orientations apportées par la PIQ.

9- Implications financières

La mise en œuvre de la politique n'entraîne aucune nouvelle implication financière.

10- Analyse comparative

La politique étrangère canadienne privilégie désormais une stratégie axée sur la multiplication des partenariats afin d'atténuer le risque posé par la dépendance du pays à l'endroit de son voisin du Sud.

Plusieurs autres gouvernements comparables au Québec ont publié récemment de nouvelles orientations internationales :

- Fédération Wallonie-Bruxelles : Note de politique internationale 2024-2029
- Écosse : Stratégie internationale (parue en 2024)
- Suisse : Stratégie de politique extérieure 2024–2027
- Finlande : Rapport sur la politique étrangère et de sécurité (2024)
- Pays-Bas : Lettre de politique sur le développement international (2025)

De manière générale, ces stratégies font état d'un monde fragmenté où chacun tend à se recentrer sur ses intérêts. Depuis quelques années, les politiques commerciales et d'aide internationale ont aussi tendance à s'intégrer davantage à la politique étrangère plutôt que d'évoluer en parallèle.

Ministre des Relations internationales
et de la Francophonie,

CHRISTOPHER SKEETE